

Délibération
Du Comité Syndical
Du 06 février 2025

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

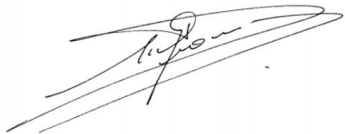
sa publication sur le site internet du SITAC le 12/02/2025

sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 10/02/2025

Id S2low : 062-256204033-20250206-F4_06_02_2025-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET



F4 : Caisse d'Œuvres Sociales – Subvention 2025

Rapporteur : Monsieur Michel HAMY, Vice-président du SITAC délégué aux Finances

Par délibération en date du 27 janvier 2006, le Comité Syndical a approuvé le principe du rattachement du personnel du SITAC à la Caisse d'œuvres Sociales (COS).

La COS a pour objet de venir en aide à ses adhérents et leur famille, d'accorder certains avantages sociaux, d'organiser ou de participer financièrement à diverses manifestations, d'obtenir des réductions de prix chez les commerçants...

La délibération du 15 décembre 2022 actualisée ce jour, et relative aux modalités de mise en œuvre de l'action sociale au bénéfice des agents du SITAC, détaille la répartition des rôles entre la COS et l'employeur.

L'action sociale confiée par le SITAC à la COS pour l'année 2025 se matérialise ainsi par le versement d'une subvention annuelle calculée sur la base du nombre des adhérents au 31 décembre 2024.

Les crédits seront prévus au budget primitif 2025.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention de 3 585 € à la COS au titre de l'année 2025,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention d'attribution de la subvention.

ADOPTE A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 06 FEVRIER 2025 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-cinq, le jeudi six février, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Philippe MIGNONET, sur la convocation qui lui a été adressée le mercredi vingt-neuf janvier.

Présents :

Titulaires :

Madame Patricia BASSET
Monsieur Guy BEGUE
Monsieur Marc BOUTROY
Monsieur Bernard DELALIN
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Madame Thérèse DUPUY
Monsieur Michel HAMY
Madame Laurence LOUCHEZ
Monsieur Hugo MARCOTTE-RUFFIN
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Philippe MIGNONET
Monsieur Yves SANDRAS

Suppléants :

Monsieur Patrick CROMBEZ
Monsieur Dominique DARRE
Madame Michèle DUCLOY

Excusés :

Monsieur Guy ALLEMAND
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Philippe MIGNONET
Monsieur Sébastien CASTELLE, pouvoir à Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Madame Anne DECAESTECKER
Monsieur Jean-Michel DORET
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Monsieur Frédéric HENOT
Monsieur Jean-François LACROIX
Monsieur Laurent LENOIR
Monsieur Jean-Marc LEROY
Monsieur Guillaume LOEUILLEUX, pouvoir à Yves SANDRAS
Monsieur Jean-Luc MAROT, pouvoir à Jacques MERLEN
Madame Frédérique VAN ROOY

Absents :

Monsieur Patrice CAMBRAYE
Madame Adeline DECLERCQ
Madame Maité MULOT-FRISCOURT
Madame Corinne NOËL
Madame Claudia ROBERT